



Association amie

soutenir l'enseignement catholique traditionnel

Domvs Christiani : On parle de plus en plus de l'Association Education – Solidarité : les Foyers Domus aimeraient savoir ce qu'ils peuvent en attendre concrètement ?

E.M. : En bref, notre finalité est d'aider les familles à pouvoir exercer réellement leur droit de choisir librement l'école à laquelle ils désirent confier l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Si ne nous pouvons rien contre les obstacles d'ordre réglementaire ou légal, nous pouvons agir dans le domaine des obstacles 'de fait' que constituent les coûts de scolarité des écoles hors contrat et le nombre trop restreint de ces écoles.

Le service de bourses d'études aux familles qui ont des difficultés à payer les scolarités aura pour effet d'aider directement ces familles.

Indirectement, cela aidera les écoles à se développer, dans la mesure où elles pourront pratiquer la vérité des prix, ne plus assumer elles-mêmes les retards ou les défauts de paiement, rémunérer leurs enseignants

comme ils le méritent, etc...

D.C. : Fort bien ; mais comment pourrez-vous assurer le financement de ces bourses ?

E.M. : Nous comptons sur tous les dons, importants ou modestes, des personnes qui auront compris la nécessité et l'importance de notre action.

Nous comptons aussi sur l'implication d'entreprises et de particuliers aisés dans le 'Fonds de Partage' que nous avons mis au point avec le concours de la Société Oddo-Pinatton & Cie, qui a bien compris l'enjeu et nous apporte dans ce domaine une aide fort appréciable.

Nous comptons aussi sur l'aide des Foyers Domus ...

D.C. : Holà ! ce sont presque tous des familles nombreuses, et qui, justement, seraient plutôt dans le cas de demander des bourses ...

E.M. : Cela ne m'avait pas échappé ; ce que je veux dire, c'est que les Foyers Domus peuvent nous aider en contribuant à nous

faire connaître le plus largement possible, et de préférence auprès de gens qui auraient, eux, les moyens de nous aider.

Ils peuvent aussi nous aider en devenant membres d'A.E.S. : la cotisation annuelle est de 40 euros ouvrant droit à une réduction d'impôt de 24 euros. Ces cotisations sont destinées à financer nos frais de fonctionnement, les dons devant aller intégralement au service des bourses.

Et l'augmentation du nombre de ses membres contribuera à asseoir la notoriété et la représentativité d'A.E.S.

ASSOCIATION EDUCATION-SOLIDARITE (Loi 1901, Préfecture du Rhône n° 0691050439)
asseducsol@yahoo.fr

Siège Administratif :
155 E Chemin de la Palma,
69210 L'ARBRESLE
Tél : 06 09 09 28 28
Fax : 04 74 01 07 47

Quelques nouvelles de la région Ouest ...

Deux nouveaux groupes voient le jour. Un à Rennes, avec 6 foyers animés par Mariza et Donatien Renoul, suivi spirituellement par l'abbé Trezières, prêtre du Christ-Roi et un groupe en Vendée de 6 foyers aussi, animé par Yann et Bénédicte de Cacqueray et suivi spirituellement par l'abbé Coiffet, prêtre de la fraternité Saint Pierre. Bienvenu à ces nouveaux foyers, nous leur souhaitons longue vie à Domus et beaucoup de rayonnement. A part cela Nantes commence la nouvelle année en remaniant les groupes existants et passe de 3 à 4 groupes, le nouveau groupe se mettant sous la protection de Ste Thérèse de Lisieux. De nouveaux foyers prennent la responsabilité de ces groupes, nous les en remercions

et de l'île de France

Dimanche 28 mars, recollection de Carême pour la Région Ile de France au Centre Ozanam de Versailles : Messe, instructions pour les parents et pour les enfants, Pic Nique dans le parc
Samedi 1 mai, pèlerinage de la Région Ile de France à l'île Bouchard